



**AUTOMNE 2020**

**BAUGE**

**Maine et Loire**

**Musique et arts**

**6-11 ans**

### SITE

► **Destination** : Au cœur de l'Anjou, à 1h40 heures de Paris en train, le centre musical est situé à la périphérie du bourg de Baugé. Il est construit sur un domaine de 10 hectares de nature verdoyante composé de prairies, de ruisseau, de bois et d'un étang sécurisé.

► **Centre et hébergement** : Bâtiment de conception moderne construit en 1989, aéré et lumineux, il est agréable à vivre. 1 salle de restaurant avec vue panoramique sur les vallons boisés (cuisine maison élaborée avec les produits locaux issus de l'agriculture biologique), 1 foyer musical (excellente insonorisation et très bonne acoustique) ouvert sur la nature / 1 salle de spectacle (100 m<sup>2</sup> environ 50 places assises) / 5 studios de répétition insonorisés. 4 salles d'activités polyvalentes, 1 salle de bibliothèque Chambres de 6 lits simples et 1 lit superposé avec blocs sanitaires à proximité.

► **Dates** : Du lundi 19 au vendredi 23 octobre Du lundi 26 octobre au vendredi 30 octobre

► **Nombre de places** : 48 enfants 48 enfants

### ACTIVITES

*Chaque enfant vivra les activités spécifiques du module choisi. La plupart des activités musicales seront communes à l'ensemble des modules. Un spectacle ou des animations mettant en valeur la complémentarité des différents modes d'expression artistique seront réalisés par tous les enfants, en fin de séjour.*

#### Programme musical commun à tous les séjours

- **Atelier initiation (pour les non-instrumentistes)** : percussions et création d'instruments à partir d'objets de la nature.

- **Atelier vocal** : jeux vocaux, chansons, chant choral (tous répertoires).

- **Ateliers instrumentaux** : par familles d'instruments et en petits ensembles instrumentaux (tous répertoires, tous niveaux) : approche de la musique d'ensemble, déchiffrage, justesse, rythme, musicalité...

Orchestre, en fonction des niveaux et de la répartition instrumentale : déchiffrage collectif, approfondissement par pupitres, mise en commun (travail collectif de mise en place et interprétation).

#### 1er module thématique (choisi par l'enfant sur place)

**Musique et danse** Etre bien dans son corps, avoir la musique dans la peau et trouver sa voix, ce séjour s'adresse à tous les enfants souhaitant s'initier ou se perfectionner à la musique et à la danse. En complément des activités musicales et de loisirs communes, atelier de danse 2h par jour (minimum),

encadré par un-e animateur-trice spécialisé-e : échauffement, assouplissements, découverte et étude du mouvement, travail rythmique.

**1er module thématique (choisi par l'enfant sur place) Musique et théâtre** Un séjour pour s'initier ou se perfectionner à la musique et au théâtre et découvrir la complémentarité de ces modes d'expression à travers la mise en scène et la réalisation d'un spectacle.

En complément des activités musicales et de loisirs communes, atelier de théâtre 2h par jour (minimum), encadré par un-e animateur-trice spécialisé-e : échauffement, exercices vocaux, respiration ; lecture de textes, mise en espace ; jeu de l'acteur, étude de personnages, improvisation, apprentissage de textes.

**Loisirs communs à tous les séjours** : Activités de détente, jeux d'extérieur, promenades en forêt, découverte de l'environnement, lieux historiques, veillées...

## ORGANISATION DU SEJOUR

**Arrivée** l'après-midi (pour 17 h) - **Départ** dans la matinée (entre 11h et 12h)

**Premier repas inclus** : dîner - **Dernier repas inclus** : panier repas de midi

### ► **DES NOUVELLES A VOTRE ENFANT :**

1. **Par Blog** Lors de ce séjour, l'équipe mettra en place un blog dont les coordonnées vous seront transmises sur la convocation départ. C'est pourquoi nous vous demandons de compléter et de nous retourner le document relatif au droit à l'image.

OnDonneDesNouvelles.com est partenaire de Vacances pour Tous. Les familles pourront lire les résumés des journées et consulter les galeries photos.

Simple d'utilisation, cet outil ne demande pas de connaissances informatiques particulières.

2. **Par téléphone** : cette correspondance est réservée aux urgences, causes graves et sérieuses au 02.41.89.15.39

**Téléphone mobile** : Dans le respect de la vie collective et du rythme de l'enfant, les téléphones portables sont hautement déconseillés : l'expérience des années écoulées nous a conduits à constater qu'ils avaient un effet nuisible sur la bonne intégration des enfants au sein du groupe, mais également dans la dynamique de la vie collective. C'est pour palier à ces constats que l'équipe pédagogique définira des règles d'utilisation.

► **L'ORGANISATION DU SÉJOUR** : Le centre de vacances est un établissement permanent ouvert toute l'année, accueillant des séjours de vacances mais aussi des classes de découverte agréées par le ministère de l'Education nationale.

Les enfants seront encadrés par une équipe de professionnels, animateurs spécialisés diplômés BAFA ou des artistes professionnels sous la direction d'un directeur BAFD. Durant le séjour, un·e assistant·e sanitaire, membre de l'équipe aura la mission confiée d'appliquer les premiers soins et le cas échéant, de faire suivre un traitement médical.

En cas de traitement médical, il sera de la responsabilité des parents de confier, le jour du départ, une copie de l'ordonnance et la quantité nécessaire de médicaments jusqu'à la fin du traitement.

## PREPARER VOTRE SEJOUR

► **Argent de poche** : 15 € semblent suffisant

► **Objets de valeur** : La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (MP3/MP4, bijoux, téléphone mobile, consoles, appareil photo numérique, etc.). Nous ne pourrions être tenus responsables en cas de perte ou de vol.

## ASSURANCE

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens. En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

**Attention** : les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable, Ipod, et autres, ne sont pas couverts par l'assurance de notre Association.

## DOCUMENTS

- la fiche sanitaire complétée et signée (attention cette fiche revêt un caractère très important en cas de problème médical ou d'accident)
- la photocopie de votre carte d'assuré·e ou l'attestation de votre CPAM (à joindre à la fiche sanitaire)
- l'autorisation au droit à l'image
- Ordonnance et traitement médical le cas échéant. Sans ordonnance, aucun traitement ne peut être donné par nos équipes.

# FICHE TROUSSEAU / INVENTAIRE

Nom :

Prénom

Age :

Cette fiche permet de dresser l'inventaire du trousseau. À la maison, nous vous recommandons de « faire » la valise en présence de votre enfant, même s'il est très jeune. Il apprendra ainsi à mieux reconnaître ses affaires et à les désigner par leur nom. Vous devez noter dans la colonne « Quantité fournie par les parents » le nombre de pièces correspondant à chaque désignation. N'oubliez pas de répertorier dans cet inventaire les vêtements portés par votre enfant le jour du départ. **Nous vous déconseillons de prévoir des vêtements ou objets de valeur.** Pour les jeunes enfants, pensez à leur confier l'objet familial qu'ils utilisent habituellement pour s'endormir.

À l'arrivée au centre de vacances, le contenu du trousseau sera contrôlé par l'animateur, en présence de votre enfant. Le résultat de ce contrôle sera porté en colonne « Quantité relevée à l'arrivée ». La même opération sera effectuée à la fin du séjour, avec indication du résultat en colonne « Quantité relevée au départ ». Les observations éventuelles seront notées dans la dernière colonne. **Les contrôles à l'arrivée et avant le départ seront effectués si votre enfant a moins de 12 ans.** Au-delà de cet âge, nous estimons qu'il est capable d'assumer seul la gestion de son trousseau. Aucun contrôle ne sera alors effectué.

Toutes les pièces du trousseau devront être marquées au nom de votre enfant. Ce marquage devra être indélébile et résistant. Nous ne pourrions engager notre responsabilité en cas de disparition de linge non ou insuffisamment marqué.

Désignation		Quantité				Commentaires / observations
		Conseillé	Fournis par les parents	Relevé à l'arrivée	Relevé au départ	
<i>En cas d'énurésie prévoir protection et/ou pyjama(s) supplémentaire(s)</i>						
Sous-vêtements	Soutien-gorge	3				
	Slip, caleçon, culotte	5				
	Chaussettes	5				
Pour la nuit	Pyjama/chemise de nuit	1				
Vêtements	Tee-shirt	5				
	Jupe ou robe	1				
	Pantalons, jean	2				
	Survêtement/jogging	2				
	Blouson/veste	1				
	Coupe-vent	1				
	Pull, polaire	2				
	Sweat shirt	2				
Chaussures	Chaussures de ville	1				
	Tennis ou Basket	1				
	Bottes	1				
Toilette	Serviettes de toilettes	2				
	Gants de toilettes	1				
	Nécessaire de toilette (savon/shampoing/brosse/peigne...)	1				
Divers	Gourde	1				
	Petit sac à dos	1				
Autres	Livres					

# DROIT A L'IMAGE / AUTORISATION

Je soussigné·e (responsables légaux) : .....  
*Nom/Prénom*

Du mineur :

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Demeurant à (adresse) : .....  
.....

Autorise l'équipe d'encadrement du séjour « Baugé Musique et arts » du ..... au ..... Octobre 2020. A photographier et filmer mon enfant.

Autorise la Ligue de l'enseignement organisateur/producteur dudit séjour à représenter, sans limitation de durée, la ou les photographies ou films pris pour les usages suivants :

- Présentations sur des blogs ou autres sites internet édités par Vacances pour tous/Ligue de l'enseignement.
- J'autorise à titre gracieux l'utilisation et la diffusion de ces photographies et film pour l'ensemble des publications ou expositions de la Ligue de l'enseignement/Vacances pour Tous dans le cadre de ses actions de communication institutionnelle, sans limitation de durée, à savoir : l'ensemble de ses documents imprimés, son site Internet et ses comptes réseaux sociaux.

Je garantis le producteur contre tout recours ou action émanant de toute personne qui aurait des droits à faire valoir sur la présente autorisation de diffusion pendant la durée d'exploitation du film.

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, ni d'utiliser les photographies de la présente, dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

Il s'efforcera dans la mesure du possible, de tenir à disposition un justificatif de chaque parution des photographies sur simple demande. Il encouragera ses partenaires à faire de même et mettra en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation de cet objectif.

Fait à Paris,

Le (date) : .....

Signature :

